

PROCES-VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 07 avril 2016

L'an deux mille seize, le jeudi 07 avril à 17 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 25 mars 2016, se sont réunis en séance ordinaire et publique à Douains, sous la présidence de M. Gérard VOLPATTI, Président.

M. Sébastien LECORNU procède à l'appel nominal des délégués et constate la présence des **délégués titulaires** suivants :

Patrick MENARD, Nicole DELATRE, Jocelyne RIDARD, Guillaume GRIMM, Renée MATRINGE, Catherine COUANON, Daniel BOISARD, Pascal JOLLY, Frédérique DAIGREMONT, Moïse CARON, Gilbert NOEL, Gérard FRESLON, André TURC, Philippe SAMSON, Sylvain BIGNON, Michel KAESSER, Yves ROCHETTE, Elisabeth BAES, Nathalie PLAZA, Jean BONNAFOUS, Pascal LEHONGRE, Frédérique ROMAN, Christian LE DENMAT, Alain DUVAL, Patrick HEITZ, Jean-Pierre METAYER, Yvette ALRIQUET, Gérard VOLPATTI, Cécile CARON, Jean-Michel MAUREILLE, Thierry HUIBAN, Alain JOURDREN, Marcel BENY, Sébastien LECORNU, Nathalie LAMARRE, François OUZILLEAU, Léocadie ZINSOU, Thierry CANIVET, Dominique MORIN, Johan AUVRAY, Nicole BALMARY, Alexandre HUAU-ARMANI, Hervé HERRY, Thierry CALOT, Agnès BRENIER, Philippe CLERY-MELIN, Jérôme GRENIER, Philippe NGUYEN THANH, Lysianne ELIE-PARQUET, Claude ANSEAUME, Christian BIDOT.

Pouvoirs :

Michel ALBARO à Christian BIDOT ; Michel CITHER à Jean BONNAFOUS ; Jean-Michel de MONICAULT à Renée MATRINGE ; Pascaline LACOMBE à Christian LE DENMAT ; Pieternella COLOMBE à Cécile CARON ; Dominique LE LOUEDEC à Gérard VOLPATTI ; Pascal POISSON à Jean-Pierre METAYER ; Henri-Florent COTTE à Hervé HERRY ; Catherine GIBERT à Nicole BALMARY ; Jeanne DUCLOUX à François OUZILLEAU ; Nathalie ROGER à Dominique MORIN ; France BROUTY à Johan AUVRAY ; Mariemke de ZUTTERE à Nathalie LAMARRE.

Délégués suppléants votants (en l'absence du délégué titulaire) :

Raphaël NORBLIN, Denis NOWAKOWSKI, Monique DELEMME.

Sébastien LECORNU constate que le quorum est atteint

Monique DELEMME est désignée Secrétaire de séance

M. Sébastien LECORNU procède à l'appel des délégués communautaires et prend acte des pouvoirs.

Monsieur le Président propose, en l'absence de remarques, de faire circuler les feuilles d'émargement des procès-verbaux des conseils communautaires des 3 décembre 2015 et 10 mars 2016.

Par ailleurs, les arrêtés de signatures des budgets qui seront délibérés ce soir, circuleront au cours de la séance, après accord de l'assemblée.

Monsieur Gérard VOLPATTI tient à remercier l'ensemble des délégués pour le travail accompli depuis 2003 (année de création de la CAPE) en soulignant que l'assemblée votera ce soir son dernier budget.

Il ajoute qu'un conseil communautaire se tiendra le jeudi 28 avril 2016, à 20h00.

L'ordre du jour portera notamment sur le choix du délégataire du réseau de transport public TransCape. Il informe l'assemblée qu'il sera proposé de supprimer le *transport à la demande* (TAD) dans la future délégation de service public. En effet, ce service sous-utilisé et très onéreux pour la collectivité (271 € par voyage) ne pourrait être reconduit.

★★★★★

[C 02/04/2016 : Informations au Conseil communautaire concernant les décisions prises par le Président et le Bureau communautaire dans le cadre de leurs délégations \(du 14/01/2016 au 03/03/2016\)](#)

Cette communication est présentée par M. Gérard VOLPATTI.

En l'absence de remarques, le conseil communautaire prend acte, à l'unanimité, de cette communication.

★★★★★

[08/04/2016 : Rapport et débat en matière de Développement Durable](#)

Ce rapport est présenté par M. Daniel BOISARD.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport en matière de Développement Durable, tel que présenté en annexe du rapport.

★★★★★

[09/04/2016 : Rapport d'activités 2015 et perspectives 2016 du service Assainissement](#)

Ce rapport est présenté par M. Pascal JOLLY.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service *Assainissement*, tel que présenté en annexe du rapport.

★★★★★

[10/04/2016 : Budget annexe assainissement - Compte de Gestion 2015 du Receveur Communautaire](#)

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Il propose d'évoquer uniquement les vues d'ensembles des différents budgets. Le conseil accepte à l'unanimité.

Après en avoir délibéré,

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2015 du budget annexe de l'assainissement, dont la synthèse est jointe au rapport.

★ ★ ★ ★ ★

11/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget annexe de l'Assainissement

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2015 du budget annexe de l'Assainissement,
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		4 021 929 €	3 870 429.11 €	14 634 213 €	2 676 289.90 €	7 801 813.79 €
DEPENSES		4 021 929 €	1 672 440.58 €	14 634 213 €	4 905 624.71 €	6 975 490.21 €
BALANCE	Excédent		2 197 988.53 €			826 323.58 €
	Besoin de financement				2 229 334.81 €	
	Besoin TOTAL de financement				1 403 011.23 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe de l'Assainissement, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	2 197 988.53 €	- 1 403 011.23 €	794 977.30 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	1 403 011.23 €	1 403 011.23 €	- €

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

★ ★ ★ ★ ★

12/04/2016 à 30/04/2016 : Autorisations de programmes (compétence Assainissement)

Sur proposition du Président, le conseil communautaire accepte à l'unanimité le vote global des autorisations de programmes.

Ces rapports sont présentés par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

1. **d'annuler** les autorisations de programmes suivantes :

- **n° 201107 « Assainissement – Pont bascule Iris »**

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant
2011	10 419.55 €
2012	1 526.36 €
2013	2 039.18 €
2014	148 156.05 €
2015	66 158.86 €
TOTAL	228 300.00 €

- **n° 201205 « Assainissement – La Chapelle-Réanville, transfert Saint-Marcel »**

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2012	48 116.38 €
2013	1 181 082.75 €
2014	20 927.87 €
2015	3 285.00 €
TOTAL	1 253 412.00 €

2. **de réviser** les autorisations de programmes suivantes :

- **n° 200709 « Assainissement – Nouvelle STEP de Gasny »**

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2007	4 295.43 €
2008	76 069.01 €
2009	69 557.29 €
2010	43 796.78 €
2011	112 374.16 €
2012	3 806 208.29 €
2013	339 027.82 €
2014	523 625.55 €
2015	176 157.61 €
2016	579 792.06 €
TOTAL	5 730 904.00 €

- **n° 200710 « Assainissement – canalisations des bords de Seine à Vernon »**

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2007	58 382.44 €
2008	126 488.26 €
2009	30 828.77 €
2010	1 969 664.46 €
2011	223 037.17 €
2012	642 630.22 €
2013	258 819.45 €
2014	22 620.00 €
2015	188 449.87 €
2016	286 177.36 €
TOTAL	3 807 098.00 €

- n° 201103 « Assainissement – STEP de Bueil »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2011	18 761.97 €
2012	6 373.56 €
2013	57 571.43 €
2014	53 373.30 €
2015	51 468.73 €
2016	3 602 951.01 €
2017	300 000.00 €
TOTAL	4 090 500.00 €

- n° 201104 « Assainissement – STEP de Sainte-Colombe »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2011	13 112.27 €
2012	8 766.68 €
2013	13 586.66 €
2014	11 167.20 €
2015	0.00 €
2016	134 809.18 €
2017	580 058.01 €
TOTAL	761 500.00 €

- n° 201105 « Assainissement – 7^{ème} tranche Gadencourt / Hécourt »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2011	17 935.93 €
2012	13 520.12 €
2013	0.00 €
2014	17 400.66 €
2015	1 770.00 €
2016	538 084.54 €
2017	2 572 554.75 €
TOTAL	3 161 266.00 €

- n° 201108 « Assainissement – filières boues Gadencourt »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2011	1 554.80 €
2012	13 603.81 €
2013	67 102.82 €
2014	662 740.58 €
2015	70 463.73 €
2016	35 814.26 €
TOTAL	851 280.00 €

- n° 201109 « Assainissement – rue Pasteur à Pacy-sur-Eure »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2011	802.75 €
2012	1 771.02 €
2013	262 713.60 €
2014	368 154.47 €
2015	83 514.39 €
2016	138 043.77 €
TOTAL	855 000.00 €

- n° 201112 « Assainissement – autosurveillance des bassins de collecte »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2011	1 579.44 €
2012	14 860.30 €
2013	0.00 €
2014	81 844.37 €
2015	39 199.73 €
2016	23 810.29 €
TOTAL	161 294.13 €

- n° 201204 « Assainissement – Saint-Marcel phase 3 »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2012	1 418.43 €
2013	6 712.16 €
2014	0.00 €
2015	605 227.63 €
2016	1 282 641.78 €
TOTAL	1 896 000.00 €

- n° 201206 « Assainissement – poste de refoulement à Aigleville »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2012	4 724.95 €
2013	268 074.70 €
2014	103 786.07 €
2015	87 016.15 €
2016	27 322.27 €
TOTAL	490 924.14 €

- n° 201207 « Assainissement – Chemin de Mantes à Pacy-sur-Eure »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2012	0.00 €
2013	0.00 €
2014	0.00 €
2015	14 337.69 €
2016	210 000.00 €
2017	152 910.31 €
TOTAL	377 248.00 €

- n° 201209 « Assainissement – canalisations des bords de Seine II »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2012	580.00 €
2013	42 278.60 €
2014	45 864.84 €
2015	1 311 047.24 €
2016	4 641 452.76 €
2017	393 176.56 €
TOTAL	6 434 400.00 €

- n° 201508 « Assainissement – transfert Villiers vers Bueil »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2015	29 175.60 €
2016	64 548.43 €
2017	1 559 775.97 €
TOTAL	1 653 500.00 €

3. de créer les autorisations de programmes suivantes :

- n° 201602 « Assainissement – extension de réseau à Chambray »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2016	27 619.20 €
2017	313 500.80 €
TOTAL	341 120.00 €

- n° 201603 « Assainissement – création de réseau à Douains, La Heunière et Saint-Vincent des Bois »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2016	115 000.00 €
2017	626 500.00 €
2018	626 500.00 €
2019	626 500.00 €
2020	626 500.00 €
2021	1 218 000.00 €
TOTAL	3 839 000.00 €

- n° 201604 « Assainissement – création de réseau à Fains »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2016	99 828.40 €
2017	1 052 000.00 €
2018	1 573 171.60 €
TOTAL	2 725 000.00 €

• n° 201605 « Assainissement – création de réseau à Sainte-Geneviève-Lès-Gasny »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant TTC
2016	100 940.70 €
2017	36 000.00 €
2018	534 000.00 €
2019	1 028 059.30 €
TOTAL	1 699 000.00 €

Les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.

★★★★★

31/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget annexe de l'Assainissement

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le projet de budget primitif 2016 du budget annexe de l'assainissement qui s'équilibre en section d'exploitation à 4.010.045,30 € et en section d'investissement à 19.121.613,38 €.

★★★★★

32/04/2016 : Budget annexe du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) - Compte de Gestion 2015 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2015 du budget annexe du SPANC, dont la synthèse est jointe au rapport.

★★★★★

33/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget annexe du SPANC

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif

Le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2015 du budget annexe du SPANC ;
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES	1 177 742.72 €	980 680.92 €	14 439.95 €	6 149.38 €	0.00 €
DEPENSES	1 177 742.72 €	941 842.64 €	14 439.95 €	6 839.90 €	0.00 €
BALANCE	Excédent	38 838.28 €			
	Besoin de financement			690.52 €	
	Besoin TOTAL de financement			690.52 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe du SPANC, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	38 838.28 €	- 690.52 €	38 147.76 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	690.52 €	690.52 €	- €

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

★ ★ ★ ★ ★

34/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget annexe du SPANC

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le projet de budget primitif 2016 du budget annexe du SPANC qui s'équilibre en section d'exploitation à 800.647,76 € et en section d'investissement à 22.296,52 €.

★ ★ ★ ★ ★

35/04/2016 : Régie eau potable - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par M. Pascal JOLLY.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service *Régie eau potable*, tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

36/04/2016 : Budget annexe Eau en régie - Compte de Gestion 2015 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2015 du budget annexe Eau en régie, dont la synthèse est jointe au rapport.

★ ★ ★ ★ ★

37/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget annexe Eau en régie

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif
Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2015 du budget annexe *Eau en régie* ;
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		9 678 087.45 €	9 833 662.18 €	3 466 029.38 €	1 670 442.07 €	134 588.00 €
DEPENSES		9 678 087.45 €	8 220 669.92 €	3 466 029.38 €	2 459 687.59 €	410 246.49 €
BALANCE	Excédent		1 612 992.26 €			
	Besoin de financement				789 245.52 €	275 658.49 €
	Besoin TOTAL de financement				1 064 904.01 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe de l'Eau en régie, comme suit :

Résultat de la section			
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	1 612 992.26 €	- 1 064 904.01 €	548 088.25 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	1 064 904.01 €	1 064 904.01 €	- €

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

★ ★ ★ ★ ★

38/04/2016 à 44/04/2016 : Autorisations de programmes (compétence Eau en régie)

Sur proposition du Président, le conseil communautaire accepte à l'unanimité le vote global des autorisations de programmes.

Ces rapports sont présentés par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

1. d'annuler les autorisations de programmes suivantes :

- n° 201113 « Eau en régie – schéma directeur d'adduction d'eau potable »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant
2011	10 546.50 €
2012	71 585.00 €
2013	94 406.20 €
2014	92 375.00 €
2015	95 387.30 €
TOTAL	364 300.00 €

- n° 201210 « Eau en régie – suppression des branchements plomb »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant
2013	166 396.40 €
2014	312 959.80 €
2015	420 643.80 €
TOTAL	900 000.00 €

2. de réviser les autorisations de programmes suivantes :

- n° 201301 « Eau en régie – interconnexion Saint-Marcel / Saint-Just »

Montant total et répartition des crédits de paiement:

Année	Montant HT
2013	7 709.00 €
2014	245 086.26 €
2015	149 970.74 €
2016	700.00 €
2017	23 156.00 €
TOTAL	426 622.00 €

- n° 201302 « Eau en régie – rénovation station Les Ajoux »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant HT
2013	7 701.91 €
2014	0.00 €
2015	0.00 €
2016	216 900.00 €
2017	920 398.09 €
2018	100 000.00 €
TOTAL	1 245 000.00 €

- n° 201510 « Eau en régie – rénovation réservoir La Chapelle-Réanville »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant HT
2015	0.00 €
2016	104 925.00 €
2017	90 075.00 €
TOTAL	195 000.00 €

- n° 201511 « Eau en régie – interconnexion vallée d'Eure / vallée de Seine »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant HT
2015	0.00 €
2016	289 962.50 €
2017	650 037.50 €
TOTAL	940 000.00 €

3. de créer l'autorisation de programme suivante :

• n° 201606 « Eau en régie – rénovation du réservoir de Montigny »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant HT
2016	104 000.00 €
2017	176 000.00 €
TOTAL	280 000.00 €

Les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.

★★★★★

45/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget annexe de l'Eau en régie

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le projet de budget primitif 2016 du budget annexe de l'eau en régie qui s'équilibre en section d'exploitation à 10.070.522,25 € et en section d'investissement à 4.511.242,01 €.

★★★★★

46/04/2016 : Budget annexe Eau en affermage - Compte de Gestion 2015 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2015 du budget annexe Eau en affermage, dont la synthèse est jointe au rapport.

★★★★★

47/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget annexe Eau en affermage

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2015 du budget annexe *Eau en affermage* ;
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		402 156.99 €	400 176.29 €	299 555.80 €	146 084.41 €	0.00 €
DEPENSES		402 156.99 €	255 964.07 €	299 555.80 €	6 992.80 €	0.00 €
BALANCE	Excédent		144 212.22 €		139 091.61 €	
	Besoin de financement					
	Excédent TOTAL de financement				139 091.61 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe de l'Eau en affermage, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	144 212.22 €		144 212.22 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent	139 091.61 €		139 091.61 €
Besoin de financement			

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

★ ★ ★ ★ ★

48/04/2016 : Budget annexe eau en affermage – subvention exceptionnelle au budget annexe eau en régie

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle de 200.000 € du budget annexe eau en affermage au budget annexe eau en régie.

★ ★ ★ ★ ★

49/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget annexe de l'Eau en affermage

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le projet de budget primitif 2016 du budget annexe de l'eau en affermage qui s'équilibre en section d'exploitation à 355.428,22 € et en section d'investissement à 314.119,83 €.

★ ★ ★ ★ ★

50/04/2016 : Transports et mobilités - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par M. Alain DUVAL.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service transports et mobilités, tel que présenté en annexe du rapport,
- d'approuver le fait que la date limite d'inscription aux transports scolaires de la CAPE est fixée au vendredi 15 juillet 2016. Les cartes de transport dont le dossier aura été déposé après cette date seront à retirer directement à la CAPE, les cartes de transport ne seront plus envoyées par voie postale ; en outre, une pénalité de retard de 40€ sera appliquée par dossier déposé (sauf présentation de justificatif d'un emménagement ou d'une affectation tardifs),

- de retenir les tarifs suivants en ce qui concerne les participations à demander aux autres collectivités pour lesquelles la CAPE assure le transport d'élèves :

Elèves	Montant (en euros)
Grand Evreux Agglomération	210,00 € / élève
Communauté de Communes de la Porte Normande	210,00 € / élève
Communauté de Communes Eure Madrie Seine	210,00 € / élève

- de retenir les montants suivants en ce qui concerne les parts parentales sur le territoire où la CAPE est organisatrice de premier rang de transport scolaire :

Ecoles maternelles et primaires, collèges, lycées (2016/2017)	
Par an pour un enfant inscrit	84,00 €
Par an pour le deuxième enfant inscrit	74,00 €
Par an pour le troisième enfant inscrit	64,00 €
Par an pour le quatrième enfant inscrit	54,00 €
Par an pour le cinquième enfant inscrit	44,00 €
Par an pour le sixième enfant inscrit	34,00 €
Par an à partir du septième enfant inscrit	Gratuit
Pour 2 trimestres	44,00 €
Pour 1 trimestre	29,00 €
Lycée interne	44,00 €
Duplicata de la carte	10,00 €
Pénalité de retard	40,00 €

★★★★★

51/04/2016 : Budget annexe *Transports* - Compte de Gestion 2015 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2015 du budget annexe *Transports*, dont la synthèse est jointe au rapport.

★★★★★

52/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget annexe du *Transport urbain*

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré ;

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2015 du budget annexe du *transport urbain* ;
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES	3 589 586.67 €	3 638 890.58 €	999 638.36 €	154 211.54 €	0.00 €
DEPENSES	3 589 586.67 €	2 379 387.27 €	999 638.36 €	23.76 €	1 256.52 €
BALANCE					
Excédent		1 259 503.31 €		154 187.78 €	
Besoin de financement					1 256.52 €
Excédent TOTAL de financement				152 931.26 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe du *transport urbain*, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	1 259 503.31 €	- €	1 259 503.31 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent	152 931.26 €		152 931.26 €
Besoin de financement			

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

★★★★★

53/04/2016 : Taux du Versement Transport 2016

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- de fixer le taux de *Versement Transport* à 0.55 % pour l'année 2016.

★★★★★

54/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget annexe du *Transport urbain*

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le projet de budget primitif 2016 du budget annexe du *transport urbain* qui s'équilibre en section d'exploitation à 3.468.503,31 € et en section d'investissement à 939.787,09 €.

★★★★★

55/04/2016 : Développement économique et numérique - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par M. Yves ROCHETTE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité (1 abstention : M. Gilbert NOEL)

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service *développement économique et numérique*, tel que présenté en annexe du rapport.

★★★★★

56/04/2016 à 57/04/2016 et 63/04/2016: Autorisations de programmes (compétence *développement économique*)

Sur proposition du Président, le conseil communautaire accepte à l'unanimité le vote global des autorisations de programmes.

Ces rapports sont présentés par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

1. **d'annuler** les autorisations de programmes suivantes :

- **n° 201501 « schéma directeur d'aménagement »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2015	100 000.00 €
2016	200 000.00 €
2017	36 000.00 €
2018	36 000.00 €
TOTAL	372 000.00 €

- **n° 201008 « extension Hôtel d'entreprises »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2010	77 158.90 €
2011	718 829.93 €
2012	1 029 788.68 €
2013	34 688.38 €
2014	10 283.90 €
2015	42 850.21 €
TOTAL	1 913 600.00 €

2. **de réviser** l'autorisation de programme suivante :

- **n° 201505 « Schéma directeur d'aménagement »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2015	9 000.00 €
2016	239 000.00 €
2017	148 000.00 €
TOTAL	396 000.00 €

★★★★★

58/04/2016 : Budget annexe *Normandie Parc* - Compte de Gestion 2015 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2015 du budget annexe *Normandie Parc*, dont la synthèse est jointe en annexe du rapport.

★★★★★

59/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget annexe *Normandie Parc*

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré ;

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2015 du budget annexe *Normandie Parc*,

- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		Restes à réaliser
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	
RECETTES		97 700.00 €	410.00 €	1 688 598.44 €	1 688 598.44 €	0.00 €
DEPENSES		97 700.00 €	410.00 €	97 700.00 €	410.00 €	0.00 €
BALANCE	Excédent		- €		1 688 188.44 €	
	Besoin de financement					
	Besoin TOTAL de financement				1 688 188.44 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe *Normandie Parc*, comme suit :

		Résultat de la section		
		Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT				
	Excédent	- €	- €	- €
	Besoin de financement			
INVESTISSEMENT				
	Excédent	1 688 188.44 €	- €	1 688 188.44 €
	Besoin de financement			

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

★★★★★

60/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget annexe du Normandie Parc

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le projet de budget primitif 2016 du budget annexe du *Normandie Parc* qui s'équilibre en section d'exploitation à 308.133 €,
- d'approuver la section d'investissement qui se présente en suréquilibre de la manière suivante :
 - ✓ Recettes : 1.891.121,44 €
 - ✓ Dépenses : 0 €

★★★★★

61/04/2016 : Budget annexe Hôtel d'entreprises - Compte de Gestion 2015 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2015 du budget annexe *Hôtel d'entreprises*, dont la synthèse est jointe en annexe du rapport.



62/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget annexe *Hôtel d'entreprises*

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré ;

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2015 du budget annexe *Hôtel d'entreprises* ;
-
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		207 653.41 €	251 029.00 €	82 479.00 €	21 215.28 €	0.00 €
DEPENSES		207 653.41 €	131 771.17 €	82 479.00 €	171.91 €	0.00 €
BALANCE	Excédent		119 257.83 €		21 043.37 €	
	Besoin de financement					
	Excédent TOTAL de financement				21 043.37 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe *Hôtel d'entreprises*, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	119 257.83 €		119 257.83 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent	21 043.37 €		21 043.37 €
Besoin de financement			

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.



64/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget annexe de l'*Hôtel d'entreprises*

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le projet de budget primitif 2016 du budget annexe de l'*Hôtel d'entreprises* qui s'équilibre en section d'exploitation à 274.257,83 € et en section d'investissement à 139.801,20 €.



65/04/2016 : Budget annexe *Pépinière d'entreprises* - Compte de Gestion 2015 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2015 du budget annexe *Pépinière d'entreprises*, dont la synthèse est jointe en annexe du rapport.



66/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget annexe *Pépinière d'entreprises*

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2015 du budget annexe *Pépinière d'entreprises* ;
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		76 417.74 €	76 607.33 €	8 114.94 €	397.20 €	0.00 €
DEPENSES		76 417.74 €	52 705.57 €	8 114.94 €	0.00 €	0.00 €
BALANCE	Excédent		23 901.76 €		397.20 €	
	Besoin de financement					
	Besoin TOTAL de financement				397.20 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe *Hôtel d'entreprises*, comme suit :

Résultat de la section			
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	23 901.76 €		23 901.76 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent	397.20 €		397.20 €
Besoin de financement			

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

★ ★ ★ ★ ★

67/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget annexe de la Pépinière d'entreprises

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le budget primitif 2016 du budget annexe de la *Pépinière d'Entreprises* qui s'équilibre en section d'exploitation à 46.621,76 € et en section d'investissement à 1.319,96 €.

★ ★ ★ ★ ★

68/04/2016 : Budget annexe de la zone d'activités Les Saules - Compte de Gestion 2015 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.
Après en avoir délibéré ;
Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.
Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2015 du budget annexe de la zone d'activités *Les Saules*, dont la synthèse est jointe en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

69/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget annexe de la zone d'activités Les Saules

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.
Après en avoir délibéré ;
Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.
Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2014 du budget annexe de la zone d'activités *Les saules* ;
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		1 548 232.46 €	41 136.46 €	1 198 232.46 €	65 102.94 €	0.00 €
DEPENSES		1 548 232.46 €	41 136.46 €	1 198 232.46 €	41 136.46 €	0.00 €
BALANCE	Excédent		- €		23 966.48 €	- €
	Besoin de financement		- €		- €	- €
	Excédent TOTAL de financement				23 966.48 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe de la zone d'activités Les Saules, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	- €	- €	- €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent	23 966.48 €	- €	23 966.48 €
Besoin de financement			

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

★★★★★

70/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget annexe de la zone d'activités Les Saules

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à la majorité (1 voix CONTRE : Mme Yvette ALRIQUET)

- d'approuver le budget primitif 2016 du budget annexe de la zone d'activités Les Saules qui s'équilibre en section d'exploitation à 116.136,46 € et en section d'investissement à 116.136,46 €.

★★★★★

71/04/2016 : Habitat et Aménagement - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par MM. Daniel BOISARD, Philippe CLERY-MELIN et Yves ROCHETTE.

Mme Yvette ALRIQUET s'interroge sur le choix de la future aire d'accueil des gens du voyage.

M. Gérard VOLPATTI concède que ce dossier est sensible. Il précise que la réflexion doit s'effectuer à l'échelle du territoire et non d'une ville. Actuellement, trois communes sont concernées : St-Pierre d'Autils, Vernon et St-Marcel.

Il ajoute que le site le mieux adapté serait celui de Saint-Marcel, mais que rien n'est acté à ce jour.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service *habitat et aménagement*, tel que présenté en annexe du rapport.

★★★★★

72/04/2016 : Budget annexe Caserne Fieschi - Compte de Gestion 2015 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré ;

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2015 du budget annexe *Caserne Fieschi*, dont la synthèse est jointe en annexe.

★★★★★

73/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget annexe *Caserne Fieschi*

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré ;

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2015 du budget annexe *Caserne Fieschi* ;
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		2 600 258 €	2 415 396.92 €	5 096 534 €	2 337 275.95 €	0.00 €
DEPENSES		2 600 258 €	2 415 396.92 €	5 096 534 €	4 768 541.13 €	0.00 €
BALANCE	Excédent		- €			
	Besoin de financement				2 431 265.18 €	
	Besoin TOTAL de financement				2 431 265.18 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe *Caserne Fieschi*, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	- €	- €	- €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent		- €	- €
Besoin de financement	2 431 265.18 €	- €	2 431 265.18 €

Ce budget présente un besoin de financement puisque son équilibre ne sera assuré que lors de la vente des terrains aménagés.

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

★★★★★

74/04/2016 à 78/04/2016: Autorisations de programmes (compétence *aménagement et habitat*)

Sur proposition du Président, le conseil communautaire accepte à l'unanimité le vote global des autorisations de programmes.

Ces rapports sont présentés par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

4. **d'annuler** l'autorisation de programme suivante :

- n° 201101 « plan climat énergie »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	29 092.70 €
2013	27 926.60 €
2014	2 730.00 €
2015	95 250.70 €
TOTAL	155 000.00 €

5. **de réviser** les autorisations de programmes suivantes :

- n° 200706 « ANRU »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2007	70 003.08 €
2008	140 233.66 €
2009	118 272.85 €
2010	134 524.00 €
2011	248 907.86 €
2012	418 317.56 €
2013	941 212.87 €
2014	987 002.97 €
2015	177 340.03 €
2016	264 360.12 €
TOTAL	3 500 175.00 €

- n° 201102 « OPAH »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2011	1 226.50 €
2012	40 477.48 €
2013	50 044.81 €
2014	70 240.56 €
2015	89 444.42 €
2016	198 566.23 €
TOTAL	450 000.00 €

- n° 201502 « MOUS accompagnement des gens du voyage sédentarisés »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2015	2 830.80 €
2016	87 385.20 €
TOTAL	90 216.00 €

- n° 201503 « développement de circuits alimentaires de proximité »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2015	0.00 €
2016	60 000.00 €
TOTAL	60 000.00 €

Les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.

★ ★ ★ ★ ★

79/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget annexe de la Caserne Fieschi

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le projet de budget primitif 2016 du budget annexe de la caserne Fieschi qui s'équilibre en section d'exploitation à 1.853.195,18 € et en section d'investissement à 4.384.460,36 €.

★ ★ ★ ★ ★

80/04/2016 : Développement touristique - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par Mme Cécile CARON.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service *développement touristique* tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

81/04/2016 : Office de tourisme communautaire - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par Mme Cécile CARON.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 de l'*office de tourisme communautaire* tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

82/04/2016 à 85/04/2016: Autorisations de programmes (compétence développement touristique)

Sur proposition du Président, le conseil communautaire accepte à l'unanimité le vote global des autorisations de programmes.

Ces rapports sont présentés par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

6. **de réviser** les autorisations de programmes suivantes :

- **n° 201009 « désenvasement de la halte fluviale »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2011	0.00 €
2012	17 690.63 €
2013	22 534.43 €
2014	28 168.45 €
2015	1 500.00 €
2016	1 054 346.49 €
TOTAL	1 124 240.00 €

- **n° 201010 « système d'audioguidage »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2012	0.00 €
2013	30 848.22 €
2014	7 543.79 €
2015	17 760.00 €
2016	22 800.00 €
TOTAL	78 952.01 €

- **n° 201202 « Chemin de Fer de la Vallée d'Eure »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2012	14 578.00 €
2013	32 876.80 €
2014	3 600.00 €
2015	4 670.78 €
2016	254 375.82 €
2017	313 916.60 €
TOTAL	624 018.00 €

- **n° 201506 « extension quai croisiéristes »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2015	70 613.66 €
2016	181 879.40 €
2017	947 506.94 €
TOTAL	1 200 000.00 €

★★★★★

86/04/2016 : Affaires sportives - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par M. Jérôme GRENIER.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service *affaires sportives* tel que présenté en annexe du rapport.

★★★★★

87/04/2016 à 88/04/2016: Autorisations de programmes (compétence affaires sportives)

Sur proposition du Président, le conseil communautaire accepte à l'unanimité le vote global des autorisations de programmes.

Ces rapports sont présentés par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité (1 abstention sur l'APCP n° 201504 : M. Gilbert NOEL)

1. **de réviser** les autorisations de programmes suivantes :

• **n° 201004 « extension des vestiaires à Vernonnet »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2010	0.00 €
2011	20 182.50 €
2012	3 767.70 €
2013	14 304.16 €
2014	35 024.58 €
2015	19 687.08 €
2016	4 911.70 €
TOTAL	97 877.72 €

• **n° 201504 « extension Espace Nautique de la Grande Garenne »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2015	103 667.46 €
2016	125 332.54 €
2017	1 800 000.00 €
2018	1 900 000.00 €
TOTAL	3 929 000.00 €

★★★★★

89/04/2016 : Gestion et valorisation des déchets - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par M. Jean-Michel MAUREILLE.

En réponse à Mme Léocadie ZINSOU, il est confirmé que la ferraille et les gravats ne pourront plus être déposés à la déchetterie de Vernon, mais à La Chapelle-réanville ou Saint-Aquilin de Pacy.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service *gestion et valorisation des déchets* tel que présenté en annexe du rapport.

★★★★★

90/04/2016: Autorisation de programme (compétence *gestion et valorisation des déchets*)

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

1. **de réviser** l'autorisation de programme suivante :

• **n° 201006 « bacs à compost »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2010	20 563.90 €
2011	47 640.27 €
2012	34 956.69 €
2013	17 449.64 €
2014	19 155.24 €
2015	0.00 €
2016	30 000.00 €
TOTAL	169 765.74 €



91/04/2016: Taux 2016 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), par zone, pour l'année 2016, selon le tableau suivant :

TAUX DE TEOM 2016

Zones	Communes concernées	Bases prévisionnelles 2016	TAUX			PRODUIT ATTENDU
			2015	2016	Augmentation	
1	Vernon	23 176 457	14.18	14.18	0.00%	3 286 422 €
2	Bueil, Gasny, Giverny, Ménilles, Pacy-sur-Eure, Saint-Aquilin de Pacy, Sainte Geneviève les Gasny et Saint-Marcel	13 439 668	13.26	13.26	0.00%	1 782 100 €
3	Les autres communes de la CAPE	12 187 759	13.26	13.26	0.00%	1 616 097 €
PRODUIT TOTAL TEOM 2016						6 684 619 €



92/04/2016 : Politique de la ville, rénovation urbaine, habitat et santé - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par M. Philippe CLERY-MELIN.

M. Philippe NGUYEN THANH s'interroge sur l'intérêt de la fusion du SPMS (service de prévention et médiation sociale) et du PSP (point service public).

M. Philippe CLERY-MELIN voit en cette fusion un enrichissement des activités proposées par le PSP (accueil, pôle internet, animations...) qui, en lien avec les SPMS, permettra d'apporter des réponses individualisées et favorisera le développement d'actions en faveur, notamment, du conseil de citoyens.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité (1 abstention : M. Philippe NGUYEN THANH)

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service *politique de la ville, rénovation urbaine, habitat et santé*, tel que présenté en annexe du rapport.



93/04/2016 : Enfance et jeunesse - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par Mme Dominique MORIN.

Mme Nicole DELATRE se dit inquiète au vu des perspectives évoquées. Elle s'interroge sur l'état d'avancement de l'étude du cabinet ARFOS.

Mme Dominique MORIN précise que les besoins seront rationalisés pour être au plus proche de la réalité. Dans la perspective de la fusion, les éléments des deux communautés de communes devront être intégrés au diagnostic du cabinet ARFOS.

M. Philippe NGUYEN THANH regrette les orientations envisagées et précise qu'il votera *contre* ce rapport.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à la majorité (1 voix CONTRE : M. Philippe NGUYEN THANH)

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service *enfance et jeunesse*, tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

94/04/2016 : Réseau des bibliothèques/médiathèques - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par Mme Agnès BRENIER.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du service *réseau des bibliothèques/médiathèques*, tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

95/04/2016 à 97/04/2016: Autorisations de programmes (compétence *affaires culturelles*)

Sur proposition du Président, le conseil communautaire accepte à l'unanimité le vote global des autorisations de programmes.

Ces rapports sont présentés par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

1. de réviser les autorisations de programmes suivantes :

- n° 201002 « bibliothèque à Saint-Marcel »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2010	103 812.71 €
2011	240 040.95 €
2012	486 687.27 €
2013	592 327.23 €
2014	57 897.04 €
2015	6 658.66 €
2016	8 176.14 €
TOTAL	1 495 600.00 €

- n° 201201 « bibliothèque et école de musique à Pacy-sur-Eure »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2012	19 961.24 €
2013	16 316.43 €
2014	231 312.26 €
2015	133 075.77 €
2016	833 866.30 €
2017	2 257 948.00 €
TOTAL	3 492 480.00 €

- n° 201507 « outils numériques du Conservatoire »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2015	0.00 €
2016	78 000.00 €
TOTAL	78 000.00 €

★ ★ ★ ★ ★

98/04/2016 : Conservatoire à rayonnement intercommunal - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par Mme Agnès BRENIER.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du *conservatoire à rayonnement intercommunal*, tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

99/04/2016 : Espace Philippe Auguste - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par Mme Agnès BRENIER.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 de l'*espace Philippe Auguste*, tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

100/04/2016 : Centre culturel Guy Gambu - rapport d'activités 2015 et perspectives 2016

Ce rapport est présenté par Mme Agnès BRENIER.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2015 et les perspectives 2016 du *centre culturel Guy Gambu*, tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

101/04/2016 : Budget principal – compte de gestion 2015 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le compte de gestion 2016 du budget Principal, dont la synthèse est jointe en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

102/04/2016 : Compte administratif 2015 du budget Principal

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

M. Philippe NGUYEN THANH est surpris par le montant des dépenses non réalisées en investissement.

M. Pascal LEHONGRE précise que les restes à réaliser ont été intégrés au compte administratif. Par ailleurs, les crédits sont inscrits à l'engagement sans, toutefois, être utilisés intégralement. Enfin, une opération touristique (quai croisière) a été reportée.

M. Hervé HERRY considère que les commissions techniques sont un lieu de travail propice à ces interrogations et invite les délégués à y participer. Il regrette que ce sujet soit abordé en conseil communautaire.

M. Sébastien LECORNU ajoute que 2015 fut une année de négociation des subventions en lien avec le contrat d'agglomération, mais que les investissements vont être lancés cette année.

Après en avoir délibéré ;

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif

Le conseil communautaire décide à la majorité (1 voix CONTRE : M. Philippe NGUYEN THANH)

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2015 du budget Principal ;
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2015 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		37 735 724.10 €	37 795 332.53 €	7 925 011.19 €	4 573 856.33 €	1 531 499.50 €
DEPENSES		37 735 724.10 €	35 146 205.30 €	7 925 011.19 €	4 728 952.02 €	1 385 115.92 €
BALANCE	Excédent		2 649 127.23 €			146 383.58 €
	Besoin de financement				155 095.69 €	
	Besoin TOTAL de financement				8 712.11 €	

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget Principal, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	2 649 127.23 €	-8 712.11 €	2 640 415.12 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	8 712.11 €	8 712.11 €	0.00 €

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

★★★★★

103/04/2016 : Taux de cotisation foncière des Entreprises (CFE) – année 2016

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

M. Patrick MENARD prend acte des contraintes budgétaires de la CAPE (baisse de la DGF, problématique du SETOM...) mais souligne que les communes rurales sont également impactées. Dès lors, Il propose une nouvelle répartition des attributions de compensation, figées depuis 2002. Il souhaiterait que le produit issu de l'installation d'une entreprise, revienne à la commune concernée.

M. Pascal LEHONGRE rappelle que le calcul des transferts de charges est encadré par la loi et qu'il doit s'effectuer à valeur « o ». Il est donc impossible de revoir les attributions de compensation.

M. Yves ROCHETTE ajoute que cette répartition est l'essence même de l'intercommunalité.

M. Philippe NGUYEN THANH propose une augmentation du taux de CFE, considérant que les entreprises devraient contribuer plus largement au développement économique du territoire.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à la majorité (1 voix CONTRE : M. Philippe NGUYEN THANH)

- de fixer le taux de CFE à 22.06 % pour l'année 2016 ;
- de mettre en réserve l'augmentation de taux non utilisée.

★ ★ ★ ★ ★

104/04/2016 : Taux des taxes ménages – année 2016

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité

- de fixer le taux de Taxe d'Habitation à 7.33 % pour l'année 2016,
- de fixer le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à 0.461 % pour l'année 2016,
- de fixer le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à 2.98 % pour l'année 2016.

★ ★ ★ ★ ★

105/04/2016: Autorisation de programme (compétence affaires générales)

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

1. de réviser l'autorisation de programme suivante :

• n° 201401 « systèmes d'impression »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2015	114 555.16 €
2016	4 125.00 €
2017	28 869.84 €
2018	5 200.00 €
2019	4 200.00 €
TOTAL	156 950.00 €

★ ★ ★ ★ ★

106/04/2016 : Budget primitif 2016 du budget Principal

M. Gérard VOLPATTI rappelle le contexte économique et budgétaire difficile pour cette année 2016 et cède la parole à M. Pascal LEHONGRE, qui présente le rapport.

M. Philippe NGUYEN THANH explique qu'il votera « contre » ce budget qu'il juge « peu ambitieux ». Il regrette les réductions de services à la population, à l'heure où d'autres agglos investissent.

M. Gérard VOLPATTI rappelle que la CASE (Communauté d'Agglomération Seine Eure) n'a pas les mêmes compétences que la CAPE et ne connaît pas le même développement. Selon lui, aucune comparaison ne peut donc être faite.

Il rappelle que depuis 2014, les entreprises sont présentes sur le projet Fieschi et créent de l'emploi. Il ajoute que le Plateau de l'Espace est un site qui évolue également.

M. Pascal LEHONGRE rappelle que sur un budget de 100M€, 40 M€ sont dédiés à l'investissement.

En réponse à l'intervention de M. Philippe NGUYEN THANH, M. Hervé HERRY précise que la CAPE fait de la « solidarité » et non du « social ».

En réponse à M. Raphaël NORBLIN, il est confirmé que le budget « santé » n'est qu'un transfert, suite à la prise de compétence.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à la majorité (1 voix CONTRE : M. Philippe NGUYEN THANH)

– d'approuver le projet de budget primitif 2016 du budget *Principal* qui s'équilibre en section d'exploitation à 38.892.824,12 € et en section d'investissement à 8.469.794,49 €.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.
La séance du 8 avril 2016 est donc annulée.

La séance est levée à 20h00.

Le Président,

Gérard VOLPATTI

